

UN DIALOGUE SOCIAL À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE



Marcel Grignard
à la conférence du
25 novembre dernier.

rique, font émerger une nouvelle société obligeant à interroger structures et pratiques du dialogue social. Sans sous-estimer le travail accompli dans les entreprises, les comités de dialogue sectoriel, les relations tripartites avec la Commission européenne, les résultats ne sont pas partout au niveau souhaité. Loin s'en faut.

Des interrogations et des innovations

Les besoins de politiques industrielles ambitieuses (incluant les nouvelles réglementations), d'investissements publics et privés, de formation et de montée en compétences sont vitaux. Ces constats sont partagés aussi bien par les représentants des entreprises que par ceux des salariés. Or ces enjeux ne font quasiment pas partie de leurs agendas européens communs. Le plan d'investissement mis en œuvre par la Commission Juncker ne semble pas avoir fait l'objet d'un examen paritaire sectoriel d'opportunité. Les acteurs du dialogue social européen n'ont pas été conviés à la mise en œuvre des règles prudentielles de la finance, ou encore à la construction de l'Union bancaire. L'articulation entre l'économique et le social est à la peine.

A contrario, des initiatives portées par des territoires semblent prometteuses. La région Emilie-Romagne a associé un grand nombre de parties prenantes (dont les organisations d'employeurs et les organisations syndicales) à un travail sur les conditions du développement économique du territoire qui a débouché sur un accord engageant toutes les parties prenantes et visant à favoriser les investissements. La région Ile-de-France, elle aussi, a choisi d'impliquer un grand nombre d'acteurs de plusieurs secteurs industriels afin d'évaluer les évolutions à venir des différents métiers, d'imaginer les passerelles et les trajectoires de formation entre métiers en décroissance et métiers en croissance. Autre exemple séduisant, celui de ces territoires qui, dans le cadre d'appels d'offres, instaurent une bonification récompensant les efforts des entreprises qui réduisent leurs émissions de gaz à

La mutation de nos économies s'accélère et oblige l'Europe, les États membres, les entreprises, les salariés et les citoyens à y faire face. Les relations industrielles en Europe, qui désignent l'ensemble des dispositifs de dialogue social, ont permis tant bien que mal de construire des compromis entre enjeux économiques et sociaux. Mais ces dispositifs sont-ils adaptés au contexte actuel et à même de jouer le rôle que l'on peut en attendre ? Telle est la question qui a été soulevée lors du débat organisé par Confrontations Europe en partenariat avec le Comité économique et social européen (CESE) à Bruxelles, le 25 novembre dernier.

Nos économies, nos sociétés doivent faire face à des mutations, de plus en plus rapides. Mais saurons-nous utiliser au mieux les possibilités de transformation et de création d'activités que ces mutations créent ? Et serons-nous, dans le même temps, capables de maîtriser les risques et les conséquences négatives qu'elles induisent, d'inventer les réglementations et les nouvelles mutualisations

nécessaires et de réduire les inquiétudes croissantes qui poussent au repli ?

Impliquer les parties prenantes dans la résolution des problèmes auxquels elles sont confrontées est un facteur d'efficacité, de cohésion et d'élaboration d'un intérêt commun. C'est une mission essentielle des relations industrielles, de l'entreprise au niveau européen, en passant par les territoires et les secteurs d'activité. Or, la rapidité et l'ampleur des mutations ne risquent-elles pas de les marginaliser voire de précipiter leur déclin ? C'est là un pan de l'avenir du modèle social européen qui se joue.

Modèle social européen

Il serait vain de considérer qu'un simple ajustement d'une structuration du dialogue social, largement construit sur une organisation de l'économie qui est en train de disparaître, soit suffisant. Des entreprises, prenant en compte les évolutions en cours, transforment profondément leur organisation. Les innovations technologiques et organisationnelles, impulsées notamment par le développement du numé-



© Comité économique et social européen (CESE)

effet de serre. La prise en compte des externalités (positives et négatives) devient alors un discriminant économique.

Une nouvelle dynamique

Répondre aux mutations profondes de l'économie en articulant au mieux le dialogue entre entreprises et territoires à l'échelle européenne ainsi qu'au niveau de l'entreprise suppose de donner une nouvelle dynamique en réponse à quelques questions clés.

► **L'articulation entre entreprises, secteurs, territoires et Europe.** L'autonomie de la négociation d'entreprise s'accroît, ce qui rend de moins en moins efficaces les mécanismes de régulation de branche professionnelle. Cette décentralisation n'a pas été appréhendée politiquement d'un point de vue européen et dans le même temps les systèmes nationaux de dialogue ont peu convergé. La difficulté à articuler niveaux nationaux et niveau européen, qu'il s'agisse du sectoriel ou des politiques générales, tient en partie à l'accroissement des disparités au sein de l'Union européenne et à l'intérieur même de chaque État membre. Nous avons besoin au niveau européen d'un socle intangible de protection générale des travailleurs qui limite les concurrences sociales et favorise les convergences des systèmes nationaux en Europe. Pour les autres dossiers, il s'agit de trouver le niveau pivot de référence à partir duquel s'articulent les autres niveaux. Ainsi,

le territoire pourrait permettre d'appréhender au mieux l'évolution des métiers, des compétences (disponibilités et besoins), et du développement (investissements, formation...).

► **Nouveau contour de l'entreprise.** Montée en puissance de l'économie collaborative, entreprises en réseau, transformation du salariat et accroissement des travailleurs indépendants... Autant d'expressions du nouveau contour de l'entreprise (terme qui désigne l'« ensemble des activités de production de biens et de services »). Il s'agit donc de prendre en compte les enjeux liés à ce « nouveau mode de développement » : transformation numérique, enjeux environnementaux et climatiques, sociaux... L'« entreprise durable » est celle qui s'inscrit dans le long terme et qui conjugue de mieux en mieux l'économique, le social et le sociétal. Ce qui la conduit de fait à redéfinir ce que doit être sa performance. Souhaitons que l'Europe, qui a toujours su accorder une véritable place au dialogue social, et ses acteurs économiques et sociaux réussissent à associer les différentes parties prenantes internes et externes et à définir des objectifs de performance dans une stratégie partagée.

► **Réinventer une articulation de l'économie et du social dans cette dynamique de nouveau développement.** Les politiques communautaires (énergie, marché des capitaux, marché bancaire, marché numérique,

investissements de long terme...) et la gouvernance économique de l'Union économique et monétaire devraient être au cœur des travaux du dialogue social européen.

Commission européenne, Confédération européenne des Syndicats, BusinessEurope ont une responsabilité commune pour tenter de répondre à ces multiples défis en adoptant une approche globale. Construire l'avenir, c'est innover et une partie des solutions viendra des initiatives nées dans les territoires et les entreprises. Repérer ces innovations, conférer des moyens à ces expérimentations, dupliquer ce qui est reproductible, faire converger les systèmes nationaux de dialogue... autant de pistes qui pourraient constituer un bel agenda pour la Commission dans une Europe qui ne doit pas se construire uniquement par le haut. 🇪🇺

Marcel Grignard, président
de *Confrontations Europe*

CONFRONTATIONS EUROPE A LANCÉ LE DÉBAT

« Les mutations énergétique et numérique : impact sur l'emploi et rôle des acteurs économiques et sociaux en Europe », tel était le thème de la Conférence organisée par Confrontations Europe, le 25 novembre dernier à Bruxelles au Comité économique et social européen. Les débats qui ont été ouverts par Georgios Dassis, président du Comité économique et social européen, se sont structurés autour de quatre tables rondes avec des intervenants de six pays européens (Allemagne, France, Grèce, Italie, Pologne, Suède) : acteurs de la transition énergétique ; acteurs de la transition numérique ; transformation de l'entreprise, dialogue social au sein de l'entreprise et sur les territoires et enfin mutations et dialogue social sectoriel et européen. Malgré un contexte conjoncturel difficile en raison de l'état de siège à Bruxelles à cette date, de nombreux acteurs du monde de l'entreprise (Groupe La Poste, Michelin, Engie, Société générale...), des institutions européennes (Commission européenne, CESE) et des syndicats (IG Metall, Uni-Europa, Solidarnosc...) et des élus de territoires (Göteborg Business Region, Emilie-Romagne...) ont enrichi, par leurs interventions, ce débat complexe. Le soutien de la Commission européenne et en particulier de la DG Emploi, celui du Comité économique et social européen ont été déterminants, tout comme le partenariat noué avec les fondations allemande et italienne Bertelsmann et Astrid.

L'EUROPE, SARCELLES ET BONDY

Le projet « Hear my voice » est né d'un constat bien connu mais alarmant : 4,6 millions de jeunes sont au chômage en Europe. En France, 24 % des moins de 25 ans cherchent un emploi. Confrontations Europe et ses partenaires ont choisi d'aller à la rencontre de jeunes de Sarcelles et de Bondy afin de décrypter avec eux les actions européennes en faveur de la jeunesse et de comprendre leurs attentes dans le domaine de l'insertion professionnelle. Le 16 décembre dernier à Paris, lors du débat organisé par Confrontations Europe entre des jeunes et des représentants d'entreprises, de syndicats et d'institutions publiques, des propositions concrètes par les jeunes ont été émises que Confrontations Europe a choisi de relayer ici.

► Élargir la Garantie jeunes

Alexis et Élodie, tous deux inscrits à un moment donné à la mission locale de Bondy, ont bénéficié de la Garantie jeunes⁽¹⁾, un dispositif, mis en place dès octobre 2013 sous forme expérimentale, puis étendu à des dizaines de départements. Elle leur a permis, grâce à un accompagnement personnalisé de cinq semaines, d'élaborer leur projet professionnel dans une dynamique de groupe. « *La Garantie jeunes vise à lever des freins à l'insertion professionnelle des jeunes qui se retrouvent sans formation ni emploi* », a expliqué Sophia Agoumi, membre du cabinet de la ministre du Travail Myriam El Khomri.

L'initiative européenne de « *la garantie jeunesse a été créée par consensus sous l'impulsion de l'UE* », a rappelé Gaëtane Ricard-Nihoul, chef de la Représentation en France de la Commission européenne. Ce programme n'a que deux ans et sa mise en œuvre – gérée par les seuls États membres – demeure encore imparfaite. « *Cela peut expliquer certaines frustrations de la part des jeunes* », ajoute-t-elle. En effet, les jeunes sont demandeurs d'une plus grande sensibilisation des entreprises sur les territoires à ce dispositif, afin qu'elles puissent davantage appuyer les missions locales dans leur mission d'insertion professionnelle, à travers des présentations de leurs métiers ou des simulations d'entretiens.

Le directeur de la mission locale de Bondy, Samir Hariche, a cependant souligné les atouts de ce dispositif qui apporte aux jeunes une aide financière mensuelle de 452 €, leur offre un accompagnement personnalisé et leur permet d'affiner leur projet professionnel.

► La mobilité comme facteur d'insertion professionnelle

Le témoignage de Laura, partie en Service volontaire européen (SVE) en Italie pendant 6 mois, a révélé là encore le manque d'information autour des offres : ce dispositif attrayant reste très peu connu, que ce soit par les jeunes ou leurs encadrants, alors qu'il permet à toute personne âgée de 17 à 30 ans, sans qualification particulière, d'effectuer une mobilité de deux à douze mois dans un autre pays et de réaliser des missions d'intérêt général en étant accompagné, nourri, logé, assuré et indemnisé. Une opportunité qui s'ouvre pour des jeunes sans emploi ni formation, qui renforcent ainsi leurs *soft skills* (capacité d'adaptation, travail en équipe, créativité...), des qualités humaines recherchées par les employeurs.

Le secrétaire d'État aux Affaires européennes, Harlem Désir, a reconnu l'importance de tels programmes puisque le gouvernement travaille à la mise en place d'un service civique européen combinant engagement citoyen et européen, ainsi qu'à un « Erasmus des apprentis » avec l'OFAJ, l'Agence Erasmus+ France et onze grandes entreprises françaises et allemandes, afin d'organiser des échanges d'apprentis avec leurs filiales.



©KC

► Rapprocher l'école et l'entreprise

Océane, étudiante à l'IUT de Cergy-Pontoise, a regretté de ne pas avoir été suffisamment familiarisée au monde de l'entreprise, au collège comme au lycée, et aurait aimé que des rencontres soient organisées avec des chefs d'entreprise, des artisans, des ingénieurs, des acteurs de l'économie solidaire... L'école républicaine se contente encore trop de former avant tout des citoyens alors qu'il lui faudrait aussi préparer les élèves à la réalité du marché du travail. Au-delà de l'organisation de la semaine École-entreprise, Antoine Foucher, directeur général adjoint du Medef, a estimé que « *la clé, c'est l'apprentissage* ». L'accueil d'un apprenti en entreprise devrait être facilité au plan administratif et les entreprises être davantage associées à la définition des cursus et des programmes.

► Favoriser la création d'entreprise

Cindy et Guy, deux Sarcellois créateurs d'entreprise, ont appelé à un meilleur suivi technique par des fondations d'entreprises et des structures, comme les missions locales, et souhaiteraient avoir plus facilement accès à des financements, malgré leur jeune âge. « *Ces financements et accompagnements de projets pour des entrepreneurs existent déjà* », a rappelé Frédéric Lavenir, directeur général de CNP Assurances et vice-président de l'ADIE⁽²⁾. Cependant des obstacles spécifiques persistent, particulièrement pour les jeunes créateurs de moins de 18 ans.

D'où l'importance de nouer un dialogue régulier et interactif entre les jeunes issus de quartiers défavorisés, les acteurs économiques et sociaux et les institutions européennes. C'est ce type de pont que Confrontations Europe s'efforce de construire. 🌀

Katarina Cirodde et Louise Decourcelle,
chargées de mission, Confrontations Europe

¹⁾ Ce dispositif est une application de la « Garantie jeunesse », initiative que l'Union européenne a décidé de promouvoir.

²⁾ L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi grâce au microcrédit.

Retrouvez l'ensemble des propositions
sur le site www.confrontations.org